

PRÉLIMINAIRES

17-06.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Anna Lisa Cone, Joanie Dubé et Ann-Marie Nadeau; messieurs Dany April (président d'assemblée), David Boisvert (arrivé à 17 h 35), Ghislain Deland, Alain Dion, François Dornier, Philippe Gravel Gagnon, Serge Guay, Robin Lavoie, Romain Lavoie, Alexandre Ouellet et Mario Ross.

Absences motivées : messieurs Raymond Lacroix, Bernard Ouellet et Michel Pineault.

Ont également assisté : mesdames Lyne Beaulieu (secrétaire) et Geneviève Morin (observatrice).

Monsieur François Dornier, directeur général, mentionne qu'à la suite de la démission de la présidente du conseil d'administration, madame Martine Dionne, et la vacance des postes de présidence et de vice-présidence, le conseil doit proposer une présidente ou un président d'assemblée.

Il est PROPOSÉ par madame Ann-Marie Nadeau et APPUYÉ par monsieur Ghislain Deland et RÉSOLU A L'UNANIMITÉ de nommer monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, à agir à titre de président d'assemblée.

17-06.02 – ORDRE DU JOUR

- .07 – Budget d'investissement 2017-2018 et planification décennale : *adoption*
- .08 – Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2018-2028 et des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) : *adoption*
- .09 – Processus budgétaire 2018-2019 : *adoption*
- .10 – Autorisation de signature - Demande et gestion de compte de carte de crédit Desjardins : *adoption*
- .11 – Autorisation de signature - Protocole d'entente DEP en matelotage : *adoption*
- .12 – Désignation temporaire à titre de directrice des Ressources humaines et secrétaire générale : *adoption*
- .13 – IMQ – Plan-cadre du cours complémentaire 204-101-QM Argent, jeux et médias : mythes et réalités : *adoption*
- .14 – Activités de recherche 2015-2016 et 2016-2017 impliquant le comité d'éthique à la recherche (CER) : *information*
- .15 – Rapport annuel 2016-2017 et plan de travail 2017-2018 de la commission des études : *information*
- .16 – Effectif étudiant au 20 septembre 2017 : *information*
- .17 – Politique de lutte contre le tabagisme : *adoption*
- .18 – Nomination à la commission des études pour l'année 2017-2018 : *adoption*
- .19 – Délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le comité exécutif pour des travaux ou achats de plus de 100 000 \$ pour la période du 25 octobre au 20 novembre 2017 : *adoption*
- .20 – Délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le directeur général (dirigeant) pour l'approbation des dépassements ou avenants dans le cadre des projets de plus de 100 000 \$ autorisés par le conseil d'administration pour la période du 25 octobre au 20 novembre 2017 : *adoption*
- .21 – Cégep / Acquisition de deux mannequins simulateurs haute-fidélité (MSHF) pour le programme de Soins infirmiers : *adoption*
- .22 – Remerciements à madame Martine Dionne : *adoption*
- .23 – Remerciements à monsieur Yanick Chassé : *adoption*
- .24 – Remerciements à madame Annie Landreville : *adoption*
- .25 – IMQ / Travaux de réfection et d'aménagement en lien avec la révision de programme du Département de techniques de génie en mécanique de marine - phase I (implantation d'un moteur et d'une génératrice marine) / Choix d'un entrepreneur général : *adoption*

Il est PROPOSÉ par madame Joanie Dubé, APPUYÉ par monsieur Serge Guay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé.

17-06.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 5^E (17-05) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Adoption 17-05

17-05.12 (Organisation administrative du Collège)

Un administrateur s'interroge sur les intentions du collège concernant les nominations à venir pour les postes définis dans le nouvel organigramme. Plusieurs gestionnaires occupent des fonctions par intérim. Il est souhaité que les postes à pourvoir du nouvel organigramme soient ouverts afin de permettre aux personnes qui le désirent de soumettre leur candidature. Dans un contexte d'intérim, certaines personnes pourraient avoir pris la décision de ne pas postuler. Monsieur Dornier explique que la majorité des gestionnaires occupant des fonctions par intérim ont été engagés à la suite de concours. Monsieur Dornier prendra en considération les recommandations du conseil d'administration dans le processus de dotation entourant l'organigramme. Le comité exécutif verra à évaluer la question et la nécessité de procéder ou non à l'affichage pour pourvoir les nouveaux postes.

17-05.26 (Remerciements à monsieur Benoît Collette)

Une erreur s'est glissée dans le libellé des remerciements de monsieur Benoit Collette, coordonnateur du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR). Le texte qui apparaît, celui de monsieur Gabriel Viger, doit être remplacé par celui des remerciements de monsieur Benoit Collette.

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Romain Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la cinquième (17-05) assemblée soit adopté tel qu'il a été modifié.

b) Suites

Il n'y a pas de suites à donner.

17-06.04 – PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucun document n'a été déposé.

17-06.05 – PROCÈS-VERBAUX DES 7^E (17-07) ET 8^E (17-08) RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Les documents ont été déposés pour information.

17-06.06 – PÉRIODE DE QUESTIONS (INFORMATION, CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS)

a) Présentation d'un nouveau membre

Monsieur François Dornier, directeur général, informe l'assemblée des motifs qui ont empêché monsieur Raymond Lacroix, nouveau membre coopté secteur préuniversitaire, à être présent à la séance de ce soir et transmet les excuses de monsieur Lacroix.

b) Formation sur la gouvernance

La formation sur la gouvernance se tiendra à la séance du conseil d'administration du 30 janvier 2018. Monsieur Henrik Ellefsen, avocat à la Fédération des cégeps, sera le conférencier.

c) Élection des officiers

Monsieur François Dornier propose que l'élection en vue de nommer les officiers soit reportée au conseil d'administration du mois de novembre compte tenu de l'absence de membres qui ont manifesté de l'intérêt à s'impliquer au comité exécutif. Lors de la prochaine assemblée, se tiendra également la formation du comité de vérification.

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Guay, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de tenir l'élection des officiers à l'assemblée du conseil d'administration du Collège de Rimouski du 21 novembre prochain.

ADMINISTRATION

17-06.07 – BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017-2018 ET PLANIFICATION DÉCENNALE : *ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Conformément à l'article 26.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Collège de Rimouski doit transmettre au Ministère son budget annuel.

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires transmises par le Ministère pour l'année 2017-2018;

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Guay, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

a) D'adopter le budget d'investissement 2017-2018 comme suit :

FONDS D'INVESTISSEMENT

	Parc immobilier	Par mobilier	Total
FINANCEMENT	8 479 500	4 577 800	13 057 300
UTILISATION	7 721 500	3 335 400	11 056 900

b) D'adopter la planification décennale.

17-06.08 – PLAN DÉCENNAL DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE (PDIR) DES COLLÈGES 2018-2028 ET DES CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE (CCTT) : *ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2018-2028 incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), le SEREX et Innovation maritime.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2018-2028 incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), le SEREX et Innovation maritime.

Il est PROPOSÉ par monsieur Romain Lavoie, APPUYÉ par madame Anna Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'adoption du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) du Collège de Rimouski 2018-2028 incluant le SEREX et Innovation maritime.

17-06.09 – PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2018-2019 : *ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Un administrateur mentionne que les tableaux explicatifs n'ont pas été joints au projet de résolution. Il demande à ce que ces documents soient annexés. Les tableaux explicatifs du processus budgétaire seront versés au dossier du conseil d'administration du 24 octobre 2017.

En vue de la préparation des budgets d'investissement et de fonctionnement 2018-2019, le collège a préparé un processus budgétaire qui montre les différentes étapes de préparation et de consultation.

CONSIDÉRANT la nécessité de bien planifier les différentes étapes de préparation et d'approbation des budgets 2018-2019;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le processus budgétaire d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2018-2019.

17-06.10 – AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE ET GESTION DE COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

À la suite d'un mouvement de personnel au sein de l'équipe des Affaires financières, le Collège de Rimouski a l'obligation de déléguer de nouvelles personnes dans la gestion de compte de carte de crédit Desjardins.

Depuis septembre 2015, madame Sylvie Dufour était la personne désignée par le collège à signer toute demande concernant le dossier carte de crédit Desjardins. Maintenant assignée à une autre fonction au sein du cégep, le Collège de Rimouski doit remplacer madame Dufour et déléguer de nouvelles personnes pour prendre en charge ce dossier. Relevant des Affaires financières, il convient donc d'autoriser d'autres personnes de ce service à agir au nom du Collège de Rimouski et à signer toute demande concernant la Visa Desjardins.

Le Collège de Rimouski délègue les personnes suivantes à agir en son nom dans le dossier carte de crédit Desjardins :

Monsieur Gaston Belzile, coordonnateur aux Affaires financières
Madame Julie Roy, technicienne en administration aux Affaires financières
Madame Isabelle Gasse, agente de gestion financière aux Affaires financières

CONSIDÉRANT que la personne morale délègue, aux personnes identifiées ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de carte de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

CONSIDÉRANT que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

CONSIDÉRANT que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

CONSIDÉRANT que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'il ou elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

CONSIDÉRANT que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux Cartes, le cas échéant;

CONSIDÉRANT que la Fédération puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Guay, APPUYÉ par madame Anna Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la secrétaire générale à signer le formulaire *Résolution - Demande et gestion de compte de carte de crédit Desjardins* pour permettre aux personnes déléguées d'agir au nom du Collège de Rimouski pour toute demande concernant la carte de crédit Desjardins.

17-06.11 – AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE DEP EN MATELOTAGE : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

En mai 2017, la Commission scolaire des Navigateurs a été autorisée, sur une base permanente, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à donner le programme d'études professionnelles en Matelotage. L'autorisation du Ministère est assujettie à une entente pour la prestation du programme entre la Commission scolaire des Navigateurs et le Collège de Rimouski.

Le programme sera donné à Lévis par l'entremise du Centre de formation aux mesures d'urgence conformément à la volonté de l'industrie maritime.

CONSIDÉRANT la volonté des deux établissements d'enseignement d'offrir un programme de formation qualifiant en matelotage;

CONSIDÉRANT la volonté des deux établissements d'enseignement d'établir les bases d'un partenariat durable;

CONSIDÉRANT la volonté des deux établissements d'enseignement de définir les rôles et les responsabilités;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Philippe Gravel Gagnon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente avec la Commission scolaire des Navigateurs lorsque celle-ci sera à la satisfaction des deux parties.

17-06.12 – DÉSIGNATION TEMPORAIRE À TITRE DE DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Monsieur François Dornier fait le compte rendu du processus de dotation du poste à la Direction des ressources humaines et Secrétariat général. Il précise que les deux affichages n'ont pas permis d'identifier la personne pour occuper le poste et que le processus de recrutement est reporté au printemps 2018. Il nomme madame Vicky Boucher pour assurer l'intérim. Des membres de l'assemblée s'inquiètent compte tenu des dossiers importants qui doivent être traités au cours de la prochaine année.

La directrice du Service des ressources humaines, madame Claire Malenfant, a annoncé au début de l'année 2017 son intention de prendre sa retraite. Un comité de sélection a alors été formé et deux concours ont eu lieu successivement au printemps et à l'automne sans résultat.

Considérant qu'il n'est pas opportun de procéder à ce moment-ci de l'année à un troisième concours, le directeur général, monsieur François Dornier, à la suite d'une consultation auprès des membres du comité de direction, propose de désigner temporairement à titre de directrice des Ressources humaines et secrétaire générale l'actuelle coordonnatrice de ce service, madame Vicky Boucher, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Consultée à cet effet, madame Boucher se dit d'accord pour assumer un tel intérim.

CONSIDÉRANT le résultat des deux concours visant à doter le poste à la Direction des ressources humaines et au Secrétariat général;

CONSIDÉRANT le cadre réglementaire en vigueur, notamment les règles de la *Politique de dotation en ressources humaines du collège* et celles de la *Politique locale de gestion concernant le personnel-cadre*;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association locale des cadres du Collège de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par madame Joanie Dubé, APPUYÉ par monsieur Serge Guay de désigner temporairement madame Vicky Boucher à titre de directrice des Ressources humaines et secrétaire générale à compter du 13 novembre 2017, et ce jusqu'au 30 juin 2018 ou jusqu'à ce qu'une personne soit nommée à ce poste.

Le vote est demandé.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4

La proposition est RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ.

17-06.13 – IMQ – PLAN-CADRE DU COURS COMPLÉMENTAIRE 204-101-QM ARGENT, JEUX ET MÉDIAS : MYTHES ET RÉALITÉS : ADOPTION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le point.

Un membre note qu'il y a discordance entre le numéro indiquant la discipline sur le projet de résolution et celui sur le plan-cadre déposé en annexe. Une validation sera réalisée afin de s'assurer de la concordance de l'information sur les deux documents.

Par la création du cours *Argent, jeux et médias : mythes et réalités*, l'Institut maritime du Québec (IMQ) désire bonifier son offre de cours complémentaires.

CONSIDÉRANT que l'ajout de ce cours complémentaire répond au désir des étudiantes et étudiants que l'IMQ offre un plus vaste choix de cours complémentaires;

CONSIDÉRANT que l'ajout de ce cours complémentaire permettrait aux étudiantes et étudiants d'acquérir des compétences directement applicables au quotidien;

CONSIDÉRANT que l'ajout de ce cours complémentaire a reçu un avis favorable du Comité des études de l'IMQ à la séance du 17 mai 2017 (réf. : IMQ CÉ2017-05.05);

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études du 17 octobre 2017 (CÉT 17-09.05);

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Alain Dion et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le plan-cadre du cours 204-101-QM *Argent, jeux et médias : mythes et réalités* tel qu'il a été déposé.

17-06.14 – ACTIVITÉS DE RECHERCHE 2015-2016 ET 2016-2017 IMPLIQUANT LE COMITÉ D'ÉTHIQUE À LA RECHERCHE (CER) : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le document portant sur les activités de recherche 2015-2016 et 2016-2017 et explique aux membres les règles qui régissent le comité d'éthique.

17-06.15 – RAPPORT ANNUEL 2016-2017 ET PLAN DE TRAVAIL 2017-2018 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES: INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le rapport annuel 2016-2017 ainsi que le plan de travail 2017-2018 de la commission des études.

17-06.16 – EFFECTIF ÉTUDIANT AU 20 SEPTEMBRE 2017 : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente l'effectif étudiant au 20 septembre. Le Collège a connu une baisse importante de sa clientèle. Le Cégep enregistre la plus forte diminution du nombre d'inscriptions. La clientèle étudiante au 20 septembre 2017 est de 2 209 comparativement à 2 509 à pareille date en 2016.

17-06.17 – POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

En juin 1998, le gouvernement québécois adoptait la *Loi sur le tabac* visant à réglementer l'usage du tabac dans les lieux publics au Québec. En novembre 2015, la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* est entrée en vigueur. Cette Loi modifie la *Loi sur le tabac* pour étendre son champ d'application à la cigarette électronique en assimilant cette dernière au tabac ainsi que pour restreindre davantage l'usage du tabac imposant ainsi aux collèges d'enseignement général et professionnel de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de ces nouvelles restrictions.

L'article 5.1 de la Loi prévoit qu'à compter du 26 novembre 2017, le Collège de Rimouski devra mettre en application une *Politique de lutte contre le tabagisme* visant la création d'un environnement « sans fumée ».

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski doit se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en la matière;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski doit protéger la santé des étudiantes, des étudiants, des membres du personnel et des usagers du collège;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski doit soutenir les personnes vers l'abandon du tabagisme ou assurer la promotion des services d'abandon du tabagisme disponibles;

Il est PROPOSÉ par monsieur Ghislain Deland, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la *Politique de lutte contre le tabagisme* (catégorie B-10 du Cahier de gestion) telle qu'elle a été présentée.

17-06.18 – NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2017-2018 : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Le Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement no 94-01.1) détermine la composition de la commission des études, de même que la durée des mandats.

Des mandats ont pris fin en juin 2017 et d'autres se terminant en juin 2018 étaient à pourvoir. Le conseil doit donc procéder à la nomination de nouveaux représentants pour un mandat de deux ans ou d'un an dans le cas des mandats à compléter.

À la suite des consultations effectuées, un des postes de responsables de programme secteur technique a été comblé alors qu'un autre reste à pourvoir.

CONSIDÉRANT les postes à pourvoir et les consultations effectuées;

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Guay, APPUYÉ par madame Anna Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer la personne suivante pour siéger à la commission des études pour l'année scolaire 2017-2018 :

Enseignante responsable de programme secteur technique
Manon Saucier

17-06.19 – DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VERS LE COMITÉ EXÉCUTIF POUR DES TRAVAUX OU ACHATS DE PLUS DE 100 000 \$ POUR LA PÉRIODE DU 25 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE 2017 : ADOPTION

Ce point est abrogé et reporté à la prochaine séance du conseil d'administration.

17-06.20 – DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VERS LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (DIRIGEANT) POUR L'APPROBATION DES DÉPASSEMENTS OU AVENANTS DANS LE CADRE DES PROJETS DE PLUS DE 100 000 \$ AUTORISÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA PÉRIODE DU 25 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE 2017 : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Elle informe les membres qu'aucun dépassement n'a été autorisé par le directeur général au-delà du premier 10 % au cours de la période précédente et demande la reconduction de cette délégation.

Dans le cadre de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le Collège de Rimouski doit faire autoriser par son conseil d'administration chaque dépassement de plus de 10 % sur les contrats de construction. Une fois l'an, le dirigeant de l'organisme, le directeur général, doit témoigner au Conseil du trésor que chaque tranche de 10 % a bien été autorisée.

Présentement, c'est le conseil d'administration qui autorise les dépassements. Cependant, le mécanisme d'autorisation est souvent réalisé après que les travaux soient exécutés. Le processus d'autorisation des dépassements doit donc être ajusté afin de tenir compte de la réalité et de la gestion des délais raisonnables pour la prise de décision.

CONSIDÉRANT l'obligation du Collège de Rimouski de transmettre au Conseil du trésor l'information concernant chaque dépassement sur les contrats de 100 000 \$ et plus;

CONSIDÉRANT l'obligation du directeur général d'attester annuellement dans la déclaration du dirigeant que chaque dépassement a été autorisé avant sa réalisation;

CONSIDÉRANT l'obligation d'attester en temps réel de ces décisions;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déléguer temporairement au directeur général le pouvoir du conseil d'administration pour autoriser les dépassements de plus de 10 % sur les contrats de 100 000 \$ et plus pour la période du 25 octobre au 20 novembre 2017. Un rapport sera présenté et expliqué au conseil d'administration suivant.

17-06.21 – CÉGEP / ACQUISITION DE DEUX MANNEQUINS SIMULATEURS HAUTE-FIDÉLITÉ (MSHF) POUR LE PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Au début de l'année 2016, le Ministère a annoncé l'investissement de 8 millions de dollars pour l'acquisition des mannequins simulateurs haute-fidélité (MSHF) dans le réseau collégial. Au Cégep de Rimouski, l'intégration de ces MSHF dans le programme de Soins infirmiers aidera les étudiantes et étudiants à développer et à appliquer leurs connaissances dans des situations cliniques réalistes et favorisera la pensée réflexive. La qualité de la formation sera rehaussée, puisque les simulations avec les MSHF offriront l'opportunité de vivre des situations qui sont rares dans un contexte d'apprentissage clinique. Les simulations seront enregistrées par un système de captation intégré, ce qui permettra aux étudiantes et étudiants de revoir les activités d'apprentissage et de réfléchir sur leurs actes dans un environnement sans risques et à la fine pointe de la technologie.

De cette annexe budgétaire ministérielle, le Cégep de Rimouski a reçu un montant de 109 683 \$. En plus de ce budget spécial, des montants supplémentaires de 50 000 \$ du budget MAOBE 2016-2017 et de 20 000 \$ du budget MAOBE 2017-2018 ont été accordés. Le total de ces sommes permet l'achat de deux MSHF.

Le Service de l'équipement et de l'approvisionnement a mandaté Collecto (nouvelle appellation du Centre collégial des services regroupés) pour l'acquisition de ces deux MSHF.

CONSIDÉRANT la volonté du Ministère de déployer les MSHF dans le réseau collégial;

CONSIDÉRANT le montant alloué par le Ministère ainsi que ceux accordés dans les budgets MAOBE 2016-2017 et 2017-2018 du Cégep de Rimouski;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié en septembre 2016 par Collecto pour répondre à la demande de 16 cégeps pour faire l'acquisition de 28 mannequins simulateurs et de 12 systèmes de captation;

CONSIDÉRANT le fait que la compagnie *CAE Santé Canada inc.* a été retenue comme fournisseur de MSHF avec le modèle Apollo Soins infirmiers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction adjointe des études du Cégep de Rimouski pour l'achat de deux mannequins simulateurs haute-fidélité adulte (Apollo) considérant l'importance de l'acquisition des MSHF pour rehausser la qualité de la formation offerte en Soins infirmiers au Cégep de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Ross, APPUYÉ par monsieur Serge Guay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'entériner l'achat de deux mannequins simulateurs haute-fidélité adulte, incluant les systèmes de captation et les tablettes de contrôle auprès du fournisseur *CAE Santé Canada inc.*, d'une somme de **174 660.66 \$** pour le programme de Soins infirmiers.

17-06.22 – REMERCIEMENTS À MADAME MARTINE DIONNE : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Madame Martine Dionne, membre du conseil d'administration du Collège de Rimouski depuis le 23 septembre 2010, a fait part au directeur général de son désir de démissionner de son poste d'administratrice au sein du conseil d'administration.

Madame Dionne a assumé le rôle de présidente du conseil d'administration du mois de juin 2016 au mois de septembre 2017. Elle a aussi siégé au comité exécutif depuis décembre 2015.

CONSIDÉRANT la grande disponibilité de madame Martine Dionne et l'intérêt réel manifesté à l'égard du Collège de Rimouski depuis sa nomination en septembre 2010;

CONSIDÉRANT sa contribution comme présidente et membre du comité exécutif;

CONSIDÉRANT son souci d'assurer une éducation de qualité à la jeunesse de la région;

CONSIDÉRANT sa compétence face à la prise de décision;

CONSIDÉRANT la qualité du travail accompli par madame Dionne, son implication et sa préoccupation de la clientèle, ainsi que son intérêt constant au regard des divers dossiers présentés;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier bien sincèrement madame Martine Dionne pour le travail accompli au sein du conseil d'administration et du comité exécutif du Collège de Rimouski.

17-06.23 – REMERCIEMENTS À MONSIEUR YANICK CHASSÉ : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Le deuxième mandat de monsieur Yanick Chassé au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski a pris fin le 4 octobre 2017.

Monsieur Chassé occupait le poste de représentant des membres cooptés secteur préuniversitaire depuis le mois d'octobre 2011. Il a également siégé au comité exécutif et assumé le rôle de vice-président du conseil d'administration du Collège depuis décembre 2014.

CONSIDÉRANT la disponibilité de monsieur Yanick Chassé depuis sa nomination en octobre 2011;

CONSIDÉRANT sa contribution comme vice-président et membre du comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'implication de monsieur Chassé et son engagement dans les travaux du conseil;

CONSIDÉRANT son souci d'assurer une éducation de qualité à la jeunesse de la région;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier bien sincèrement monsieur Yanick Chassé pour le travail accompli au sein du conseil d'administration et du comité exécutif du Collège de Rimouski.

17-06.24 – REMERCIEMENTS À MADAME ANNIE LANDREVILLE : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Madame Annie Landreville a remis sa démission comme administratrice au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski, pour des raisons professionnelles.

Madame Landreville représentait les groupes socioéconomiques et siégeait au conseil d'administration depuis juillet 2016. Son expérience professionnelle a été d'un grand apport aux travaux du conseil.

CONSIDÉRANT la contribution de madame Annie Landreville aux travaux du conseil d'administration du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT son souci d'assurer une éducation de qualité à la jeunesse de la région;

CONSIDÉRANT son intérêt constant pour les affaires administratives du Collège de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier bien sincèrement madame Annie Landreville pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

17-06.25 – IMQ / TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'AMÉNAGEMENT EN LIEN AVEC LA RÉVISION DE PROGRAMME DU DÉPARTEMENT DE TECHNIQUES DE GÉNIE EN MÉCANIQUE DE MARINE - PHASE I (IMPLANTATION D'UN MOTEUR ET D'UNE GÉNÉRATRICE MARINE) / CHOIX D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Des travaux de réfection et d'aménagement sont nécessaires dans le cadre de la révision du programme de Techniques de génie mécanique de marine (248.D0) de l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Étant donné leur nature et leur importance, les travaux en question ont été scindés en deux phases distinctes afin d'en atténuer l'impact sur le déroulement des activités pédagogiques de l'établissement de même que sur les enveloppes du budget d'investissement du collège.

Dans leur ensemble, les travaux projetés consistent sommairement à la réalisation des interventions suivantes :

Phase I : Aménagement du local D-108 pour permettre l'implantation d'un groupe électrogène de 1 MW (moteur et génératrice) et de ses équipements associés;

Phase II : Aménagement de certains locaux pour l'implantation d'équipement divers en lien avec les nouvelles compétences relatives à la révision de programme précitée;

Travaux de réfection et de maintien d'actif dans le local C-106 («laboratoire-atelier» principal de l'établissement).

La première phase de travaux, objet du présent projet de résolution, doit être réalisée durant l'automne 2017. La seconde phase est pour sa part planifiée à l'été 2018.

Les firmes professionnelles *Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés – Architectes* (spécialité Architecture) et *TETRA TECH QI* (spécialité Ingénierie) ont été mandatées pour la préparation des plans et devis ainsi que pour le suivi de chantier nécessaires à la réalisation des interventions en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont été préalablement estimés par les professionnels à 910 385,85 \$ (toutes taxes incluses) et seront défrayés à partir de budgets d'aménagement spéciaux du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dédiés à la révision du programme et à l'implantation du groupe électrogène de même qu'à partir du budget d'investissement 2017-2018 du collège.

À la suite d'un appel d'offres public, un seul entrepreneur a déposé une soumission pour ces travaux. Il s'agit de :

9275-0181 Québec inc. / Construction TECHNIPRO BSL (Rimouski, Québec) au montant total de 1 235 981,25 \$ (toutes taxes incluses).

Étant donné l'écart substantiel de 36 % observé entre l'estimation des professionnels et le résultat de l'appel d'offres, un processus de négociation avec l'entrepreneur a par la suite été entamé dans le respect des modalités de l'article 18 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* (chapitre C-65.1, r. 5), ce qui a permis de ramener le prix soumis à 1 080 765 \$ (pourcentage d'écart par rapport à l'estimation des professionnels réduit à 19 %).

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise *9275-0181 Québec inc. / Construction TECHNIPRO BSL* (Rimouski, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que les cinq autres entrepreneurs locaux présents lors de la visite des soumissionnaires n'ont pas déposé de proposition, ce qui démontre que le projet nécessite une organisation et une expertise particulières de la part de l'éventuel entrepreneur général sélectionné;

CONSIDÉRANT que la taille du projet n'incite pas à la venue d'entrepreneurs de l'extérieur de la région;

CONSIDÉRANT que plusieurs sous-traitants étant les plus bas au bureau de soumissions déposées du Québec (BSDQ) laissent un écart important par rapport aux deuxièmes soumissionnaires de chaque discipline respective;

CONSIDÉRANT que le pourcentage estimé d'administration et profits de 12 % pour un projet semblable a été sous-estimé a priori considérant que la nature non standard de ce dernier impliquera beaucoup de coordination auprès de plusieurs sous-traitants différents, regroupés dans un espace de travail restreint;

CONSIDÉRANT que la majorité des équipements à installer dans le cadre du projet ont préalablement été achetés par le collège, ce qui ne permet pas au soumissionnaire de «prendre une cote» sur la fourniture de ces derniers;

CONSIDÉRANT qu'étant donné ce qui précède, il est peu probable qu'un retour en appel d'offres permettrait d'obtenir un meilleur prix;

CONSIDÉRANT que les négociations avec l'entrepreneur ont été réalisées dans le respect des modalités du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* (chapitre C-65.1, r. 5);

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles mandatées pour le projet;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'équipement et de l'approvisionnement du Collège de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Philippe Gravel Gagnon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation de la phase I des travaux de réfection et d'aménagement nécessaires dans le cadre de la révision du programme de Techniques de génie mécanique de marine (248.D0) de l'Institut maritime du Québec à Rimouski,

durant l'automne 2017, à l'entreprise 9275-0181 Québec inc. / Construction TECHNIPRO BSL (Rimouski, Québec) au montant total de 1 080 765 \$ (toutes taxes incluses).

QUESTIONS DIVERSES

Comité de financement des cégeps

Le mode de financement des cégeps est en révision et fait l'objet de consultation par le ministère. Monsieur François Dornier, directeur général, explique le contexte entourant cet exercice. Il précise que le « E » du modèle FABES, qui représente le financement des ressources enseignantes, ne sera pas touché par cette révision. Les membres souhaitent apporter leur soutien et leur appui dans ce processus de consultation si la direction du collège le juge nécessaire. Monsieur Dornier s'engage à revenir expliquer au conseil d'administration les enjeux et impacts de ces modifications sur l'organisation.

La séance est levée à 19 h 15.

président

secrétaire